



Le dimanche, votre quotidien devient un magazine

la Marseillaise

ACCUEIL

ACTU

MARSEILLE

GRAND SUD

LOISIRS

SPORT

CULTURE

LE MAG

DOSSIERS

GALERIES PHOTOS

CONTACTS

DATE: 18-01-2012, 10:09

LE MAIRE DE MARSEILLE NE CÈDERA RIEN

03-01-2012 |

Jean-Claude Gaudin réagit aux conclusions de l'enquête publique sur les Parc National des Calanques.

Le contraire eut été étonnant : le maire de Marseille ne « partage pas les conclusions des commissaires-enquêteurs » sur le futur parc national des calanques.

Dans un communiqué, Jean-Claude Gaudin (UMP) reprend plusieurs de leurs remarques. Sur les limites du futur parc d'abord : pas question que l'archipel du Frioul soit « intégré » au cœur de parc, « d'autant que la Ville de Marseille a cédé la partie terrestre au Conservatoire du littoral, ce qui exclut définitivement toutes possibilités de constructions immobilières », estime le maire de Marseille.

Pas question non plus d'y mettre le noyau villageois des Goudes. « Sa qualification en zone d'adhésion me paraît largement suffisante », considère le maire de Marseille. Même réflexion pour le Parc Pastré. « Une importante partie située au-delà du canal est classée en cœur de parc. Cela me paraît suffisant et je reste totalement hostile au classement de la partie basse qui comprend des habitations, des structures municipales avec le Château Pastré, des équipements sociaux, culturels et sportifs », poursuit Jean-Claude Gaudin.

On ne revient pas non plus sur Marseilleveyre, le Roy d'Espagne ou la Cayolle. « Il est indispensable que l'on en reste à la version numéro 3 du projet qui avait fait l'objet d'un consensus général. » Enfin, les amis chasseurs et pêcheurs ne sont pas oubliés : « Bien sûr, je m'oppose résolument à l'interdiction de la chasse. Le GIP s'est engagé à maintenir cette activité traditionnelle », martèle le maire de Marseille. Pour le domaine maritime, il convient là encore « d'en rester à la version numéro 3 à propos des zones de non pêche » tout en se félicitant bien sûr de « la recommandation d'accorder un siège au conseil d'administration aux représentants des pêcheurs et surtout la mise en œuvre d'un plan de reconquête de la qualité des eaux pour Cortiou ».

Dernier tour de force, si Jean-Claude Gaudin insiste sur l'investissement de plusieurs élus de la municipalité dans ce dossier, il réussit à ne pas nommer une seule fois Guy Teissier, artisan du parc et aussi candidat à sa succession à la tête de la mairie de Marseille.



Photo RT

